



Premier séminaire franco-indien sur le tourisme durable

Perspectives croisées pour un
développement touristique « vert »

5-6 mai 2011, Goa (Inde)

Organisateurs :

Confédération indienne de l'Industrie (CII),
Ministère du Tourisme, Gouvernement de l'Union indienne (à confirmer)
Gouvernement de Goa (à confirmer)
Ministère du Tourisme, Gouvernement de Goa (à confirmer)
Ambassade de France en Inde
Ministère des Affaires étrangères et européennes, Gouvernement de la
République française

En partenariat avec :

Fondation du réseau des villes de patrimoine indiennes (IHCN-F)
Association nationale des villes et pays d'art et d'histoire – Villes à secteurs
sauvegardés et protégés
Atout France
Plateforme coopération et tourisme responsable
Cités Unies France

REGLES DE PRISE EN CHARGE INTERVENANTS ET PARTICIPANTS FRANCAIS

1. Cas 1 : les intervenants français

Le déplacement des intervenants français est intégralement pris en charge par les autorités organisatrices.

La prise en charge comprend :

- le vol Paris-Bombay aller en classe économique du mardi 3 mai (vol Air France 218 à 10h55)
- la nuit à Bombay du mardi 3 mai
- le vol Bombay-Goa en classe économique du mercredi 4 mai
- les nuits et les repas à Goa des mercredi 4, jeudi 5 et vendredi 6 mai

- le vol Goa-Bombay en classe économique du vendredi 6 mai
- le vol Bombay-Paris retour en classe économique du samedi 7 mai (vol Air France 217 à 2h15)

-> Les réservations des billets (Paris-Bombay et Bombay-Goa) seront effectuées par l'ambassade de France en Inde.

-> En cas de vol Paris-Bombay en classe Affaires, le différentiel de prix sera pris en charge par l'intervenant (directement auprès d'Air France).

-> En cas d'un vol retour Bombay-Paris à une autre date que le samedi 7 mai, le différentiel de prix sera pris en charge par l'intervenant (directement auprès d'Air France).

-> Toutes les nuits supplémentaires et repas à Goa à compter du 6 mai au soir seront pris en charge par l'intervenant sur la base d'un prix fixe négocié avec l'hôtel d'accueil.

2. Cas 2 : les participants des collectivités territoriales françaises

Elus et présidents d'associations nationales d'élus

Le déplacement des élus des collectivités territoriales françaises et présidents d'associations nationales d'élus n'est pas intégralement pris en charge par les autorités organisatrices.

La prise en charge ne comprend pas le vol aller-retour Paris-Bombay mais comprend :

- la nuit à Bombay du mardi 3 mai
- le vol Bombay-Goa en classe économique du mercredi 4 mai
- les nuits et les repas à Goa des mercredi 4, jeudi 5 et vendredi 6 mai
- le vol Goa- Bombay en classe économique du vendredi 6 mai

-> Les réservations des billets Bombay-Goa seront effectuées par l'ambassade de France en Inde.

-> Toutes les nuits supplémentaires et repas à Goa à compter du 6 mai au soir seront pris en charge par les participants sur la base d'un prix fixe négocié avec l'hôtel d'accueil.

Cadres territoriaux

Le déplacement des cadres territoriaux des collectivités territoriales françaises n'est pas intégralement pris en charge par les autorités organisatrices.

La prise en charge ne comprend pas le vol aller-retour Paris-Bombay mais comprend :

- la nuit à Bombay du mardi 3 mai
- le vol Bombay-Goa en classe économique du mercredi 4 mai
- les nuits et les repas à Goa des mercredi 4, jeudi 5 et vendredi 6 mai
- le vol Goa- Bombay en classe économique du vendredi 6 mai

-> Cette prise en charge se fera dans la limite de 15 agents maximum (sur la base de l'ordre d'arrivée des fiches d'inscription).

-> Les réservations des billets Bombay-Goa seront effectuées par l'ambassade de France en Inde.

-> Toutes les nuits supplémentaires et repas à Goa à compter du 6 mai au soir seront pris en charge par les participants sur la base d'un prix fixe négocié avec l'hôtel d'accueil.

Cadres des associations nationales de collectivités locales

Le déplacement des cadres des associations nationales de collectivités locales n'est pas intégralement pris en charge par les autorités organisatrices.

La prise en charge ne comprend pas le vol aller-retour Paris-Bombay mais comprend :

- la nuit à Bombay du mardi 3 mai
- le vol Bombay-Goa en classe économique du mercredi 4 mai
- les nuits et les repas à Goa des mercredi 4, jeudi 5 et vendredi 6 mai
- le vol Goa-Bombay en classe économique du vendredi 6 mai

-> Les réservations des billets Bombay-Goa seront effectuées par l'ambassade de France en Inde.

-> Toutes les nuits supplémentaires et repas à Goa à compter du 6 mai au soir seront pris en charge par les participants sur la base d'un prix fixe négocié avec l'hôtel d'accueil.

3. Cas 3 : autres participants

Le déplacement des autres participants n'est pas pris en charge par les autorités organisatrices.

INFORMATIONS PRATIQUES

Benjamin GESTIN

Attaché de coopération

Ambassade de France en Inde

benjamin.gestin@diplomatie.gouv.fr

Tél : 00 91 97 17 14 15 04

Jérôme DUPLAN

Chargé de mission à la communication auprès du Délégué pour l'action extérieure des collectivités territoriales, Conseiller Asie auprès de l'Ambassadeur itinérant pour l'Asie
Ministère des Affaires étrangères et européennes

jerome.duplan@diplomatie.gouv.fr

Tél : 01 43 17 62 71